



### **Partenariat renouvelé : le WWF et Lafarge renforcent leurs engagements pour l'environnement**

Paris, le 21 juin 2005 - Forts des progrès notables accomplis en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, de réhabilitation des carrières et de mise en œuvre de huit indicateurs clés de performance environnementale, Lafarge, leader mondial des matériaux de construction, et le WWF, organisation mondiale de protection de la nature, annoncent aujourd'hui le renouvellement de leur partenariat.

Ce partenariat pionnier a été lancé en mars 2000 pour une période de cinq ans et vient d'être renouvelé pour une durée de trois ans.

"Notre partenariat avec le WWF nous a permis d'accélérer le développement de notre politique environnementale et d'établir les bases pour une coopération encore plus étroite à l'avenir" a déclaré Bernard Kasriel, Directeur Général de Lafarge.

#### **Les résultats du partenariat à ce jour :**

- Mise en place de huit indicateurs de performance, définis et suivis en commun, et dont les résultats sont publiés chaque année (audits environnementaux des sites ; plans de réhabilitation des carrières ; émissions de gaz à effet de serre ; consommation d'eau, d'énergie et de matières premières ; production de déchets ; recyclage de l'énergie et rejets de poussières).
- Elaboration de standards élevés de réhabilitation des carrières et d'une méthodologie en faveur de la biodiversité ; 80% des 800 carrières ont mis en place un plan de réhabilitation, en ligne avec l'objectif pour 2004.
- Indice de mesure de la biodiversité mis au point sur le site de Mannersdorf en Autriche et actuellement testé dans la carrière de Sandrancourt, près de Paris.
- Progrès significatifs en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, qui vont bien au-delà de l'objectif de 5,2% fixé par le Protocole de Kyoto. Au début de ce partenariat, des objectifs ambitieux ont été fixés pour la réduction des émissions sur la période 1990-2010 :
  - Diminution de 20% des émissions nettes par tonne de ciment
  - Abaissement de 10% des émissions brutes absolues dans les pays industrialisés.En 2004, la réduction était de 11,2% pour les émissions par tonne de ciment produit dans le monde et de 9,5% pour les émissions absolues dans les pays industrialisés (Annexe I du Protocole de Kyoto).
- En 2004, la part de matières premières de substitution utilisées représentait 9,8% dans la production du ciment (objectif : 10% en 2005) et 50,5% dans la production du plâtre (objectif : 45% en 2005).

"Nous nous félicitons du succès de notre coopération" a indiqué Claude Martin, Directeur Général du WWF International. "Ceci prouve, qu'au-delà des mots, en coopérant avec le secteur privé, les organisations de protection de l'environnement peuvent jouer un rôle décisif, réel facteur de progrès."



two worlds, one planet

### **Les nouvelles ambitions du partenariat 2005-2007 :**

Ce partenariat, dont le champ d'action a été élargi, va désormais s'orienter vers la création d'un système mondial de mesure et d'amélioration de la biodiversité dans les carrières, l'objectif étant de déployer cette méthodologie à travers le monde.

Soucieux de réduire toujours plus ses émissions de CO<sub>2</sub>, Lafarge s'est par ailleurs engagé à trouver des solutions de nature à permettre aux pays émergents de poursuivre leur développement tout en limitant l'augmentation de leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Au niveau local, Lafarge et le WWF entendent agir ensemble pour étendre le remplacement des combustibles fossiles par l'utilisation de biomasses dans certaines cimenteries, en particulier en Chine, en Afrique de l'Est et au Brésil.

Le WWF et Lafarge s'emploieront conjointement à promouvoir des produits et systèmes de construction durables auprès de l'ensemble de la chaîne de la construction, en développant des concepts de constructions exemplaires et présentant des progrès écologiques incontestables.

Ce partenariat s'attachera aussi à appréhender les éventuels polluants persistants qui peuvent être présents dans certaines matières premières utilisées ou rejetées dans les cimenteries. L'objectif est de limiter ces éventuelles émissions grâce à l'amélioration des processus de production.

Le renouvellement de ce partenariat sera aussi l'occasion de mettre l'accent sur le lancement d'initiatives au plan local entre les différentes unités du Groupe et les organisations nationales de WWF.

Le WWF et Lafarge ont la conviction que cette relation influencera positivement le secteur en vue de réduire encore davantage l'impact de l'industrie sur l'environnement, dans le respect des hommes et de la planète.

### **Pour plus d'informations :**

#### Contacts Groupe Lafarge :

Stéphanie Tessier: +33 1 44 34 92 32 [stephanie.tessier@lafarge.com](mailto:stephanie.tessier@lafarge.com)

Amanda Jones: +33 1 44 34 19 47 [amanda.jones@lafarge.com](mailto:amanda.jones@lafarge.com)

#### Contacts WWF International :

Olivier van Bogaert: +41 (0) 22 364 9554 [ovanbogaert@wwfint.org](mailto:ovanbogaert@wwfint.org)

Niki Parker: +41 (0) 22 364 9552 [nparker@wwfint.org](mailto:nparker@wwfint.org)